

Gestion des fiches de porte

Aide au remplissage

Version 2.3 – Août 2026



Table des matières

1. Login	2
2. Onglet "Fiches de porte"	2
3. Informations sur les contacts	3
4. Informations sur les dangers dans les fiches de porte.....	4
4.1 La "Zone Locaux"	5
4.2 La "Zone Dangers"	6
4.3 Procédure pour ajouter un danger sur une fiche de porte.....	7
5. Liste des dangers et des classes de danger	8
6. Signalisation et instructions d'accès assignées automatiquement.....	13
7. Obligations et interdictions	17
8. Création de la fiche de porte: contacts et fichier PDF	19
9. Dupliquer une fiche de porte	21
10. Transférer une fiche de porte	23
11. Autorisation d'accès	24

1. Login

"**Cristal-Fiche de porte**" est la plateforme qui permet de gérer les fiches de porte <https://cristal.epfl.ch>

Seuls les COSEC peuvent éditer les fiches de porte.

Sur la page d'accueil, sur le côté gauche, il y a un onglet intitulé "**Fiches de porte**" (**Fig. 1**)

Fig. 1



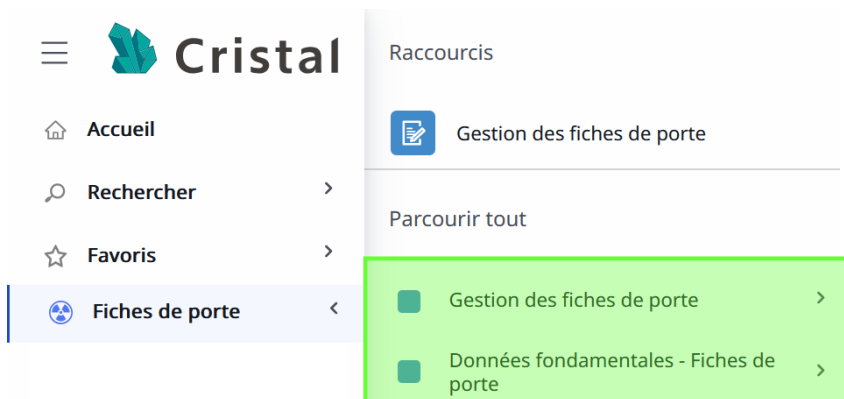
- Il est fortement recommandé de vider le cache du navigateur.
- La plateforme ne fonctionne pas correctement sur Safari.

2. Onglet "Fiches de porte"

Deux onglets sont visibles après avoir cliqué sur "**Fiches de porte**" (**Fig. 2**):

- **Gestion des fiches de porte.**
Cet onglet est utilisé pour créer/modifier les fiches de porte.
- **Données fondamentales - Fiches de porte.**
Cet onglet sera utilisé pour remplir les informations concernant les personnes de contact.

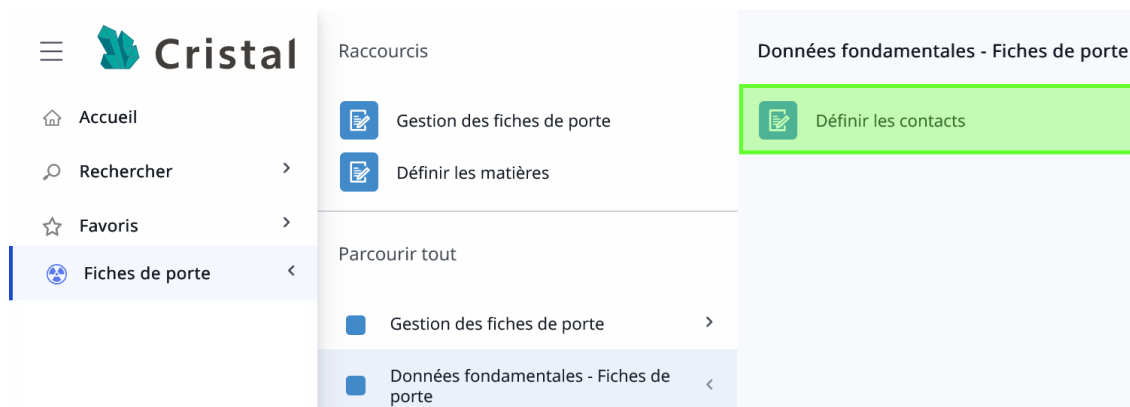
Fig. 2



3. Informations sur les contacts

Pour remplir les informations sur les contacts, cliquez sur l'onglet "**Données fondamentales – Fiches de porte**" et ensuite sur "**Définir les contacts**" (Fig. 3)

Fig. 3



Sur la page "**Définir les contacts**", les employés de l'EPFL peuvent être recherchés à l'aide de différents critères, notamment leur numéro SCIPER ou leur nom de famille (Fig. 4)

Fig. 4

Après la recherche, cliquez sur le nom de la personne dont les informations doivent être mises à jour.

Sur la page "**Définir l'employé**" (Fig. 5):

- Ajouter le numéro de téléphone mobile.
- Indiquer si la personne est COSEC et/ou Responsable d'unité. Indiquer dans les deux champs "**Non**", si la personne n'est ni COSEC, ni responsable d'unité.
- Cliquer sur "**Sauvegarder**".

Fig. 5 Définir l'employé

Sauvegarder Fermer

Coordonnées

Adresse électronique marc.matthey@epfl.ch

Téléphone - Travail 33864

Téléphone - Mobile

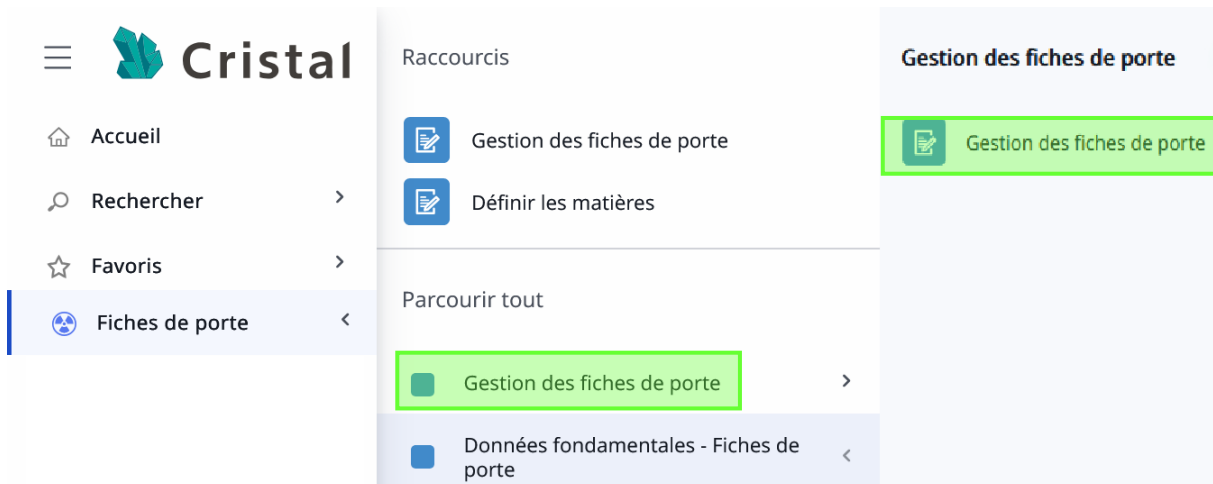
COSEC Oui ▾

Responsable d'unité Non ▾

Ajouter un numéro de téléphone portable

4. Informations sur les dangers dans les fiches de porte

Pour ajouter/modifier des informations sur une fiche de porte, cliquez sur le raccourci **"Gestion de fiche de porte"**. Il est également possible de cliquer sur l'onglet **"Gestion des fiches de porte"**, puis sur **"Gestion des fiches de porte"** (Fig. 6)

Fig. 6

La page **"Gestion des fiches de porte"** est divisée en trois parties (Fig. 7): **"Zone locaux"**, **"Zone Dangers"** et **"Zone Dangers/Local"**.

Fig. 7

 **Gestion des fiches de porte**

Locaux

CODE Porte: B¹ Tous¹

"Zone Locaux"

CODE Porte ↓ DIN Libellé S-Type ↓ Titre libre ↓

bs 190

BS 190 FORMATION CONTINUE FORMATION CONTINUE

Local: dangers associés - BS 190

"Zone Dangers/Local"

Nom du produit ↓ Danger ↓ Classe de danger ↓ Quantité ↓ Unités de quantité ↓ Comm ↓

Bactéries 06. Danger biologique NSB1 (P1-GM) 0

Recherche de danger

"Zone Dangers"

Dangers

- 01. Atmosphère explosive
- 02. Source radioactive non scellée
- 03. Source radioactive scellée
- 04. Radiation ionisante
- 05. Rayonnement Laser
- 06. Danger biologique
- 07. Nanoparticules

4.1 La "Zone Locaux"

Cette zone permet de rechercher la (les) salle(s) pour laquelle (lesquelles) une fiche de porte doit être créée ou modifiée.

La liste de locaux affichée automatiquement peut être modifiée en utilisant le symbole de l'entonnoir (Fig. 8)

Fig. 8

 **Gestion des fiches de porte**

Fiches de porte  **Cliquer sur le symbole de l'entonnoir**

CODE Porte: A¹⁵⁵ B⁹² C¹⁴³ D¹ E³¹ G¹⁸ H¹ I³³ L² M²⁰⁷ P¹⁰⁵ S¹⁴² T³⁸ Tous⁹⁶⁸

Le COSEC aura la possibilité de choisir entre:

- La liste de tous le locaux EPFL
- La liste de toutes les fiches de porte de l'EPFL
- La liste de tous les locaux affiliés à son (ses) unité(s)
- La liste de toutes les fiches de porte affiliées à son (ses) unité(s). (Fig. 9)

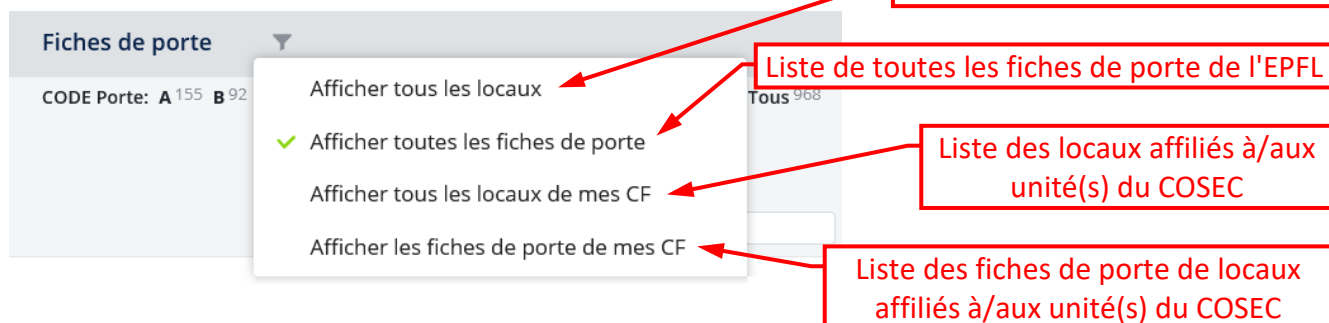


Par défaut, c'est **"Afficher toutes les fiches de porte"** qui est sélectionné.

Fig. 9



Gestion des fiches de porte



Un local peut être recherché par exemple par:

- Son numéro (394)
- Le bâtiment (ME, AI, CH, INM, PPH, ...)
- La zone et l'étage (A1, J0, B3, ...)

La liste des locaux est affichée selon les critères choisis (Fig. 10)

Fig. 10



Gestion des fiches de porte



Il est important d'utiliser la désignation officielle du local en respectant l'espace entre les lettres et les chiffres

4.2 La "Zone Dangers"

Cette zone apparaît après avoir cliqué sur le numéro de local (Fig. 12)

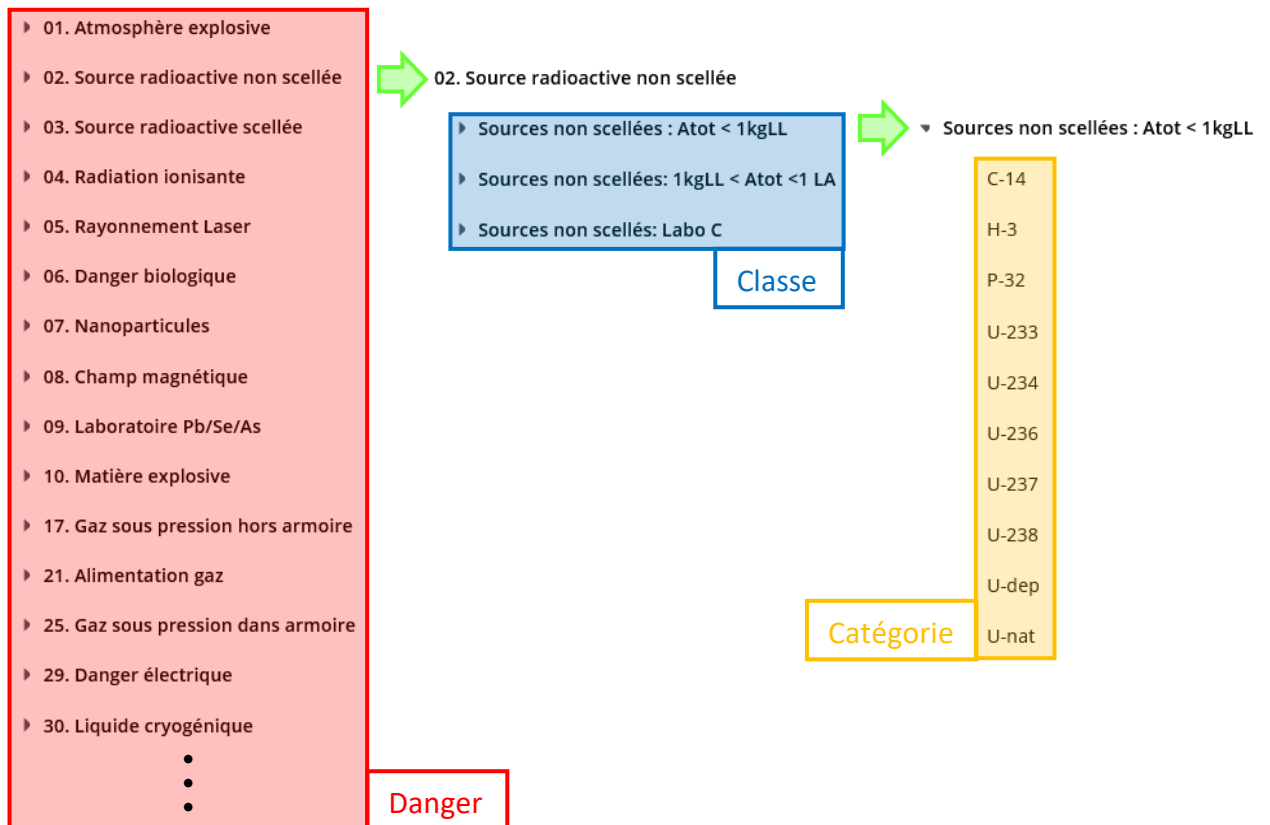
Cette zone contient la liste des dangers à choisir pour créer/modifier une fiche de porte.

Chaque danger est subdivisé en une ou plusieurs classes.

Chaque classe est ensuite subdivisée en une ou plusieurs catégories (voir l'exemple du danger "Source radioactive non scellée" (Fig. 11))

Fig. 11

Dangers



4.3 Procédure pour ajouter un danger sur une fiche de porte

Pour indiquer un danger dans une fiche de porte:

- Sélectionner le local sur la **"Zone Locaux"** (Fig. 12)
- Sélectionner le danger, ensuite la classe et la catégorie dans la **"Zone Dangers"**
- Glisser-déposer la catégorie choisie dans la **"Zone Danger/Local"** (Fig. 12)
- Si demandé, donner les informations requises (quantité, poids, volume, ...) et sauvegardez-les

Fig. 12

The screenshot shows the 'Gestion des fiches de porte' (Door Sheet Management) interface. At the top, there's a search bar 'Recherche de danger' and a section 'Dangers' with a list of hazard categories: 01. Atmosphère explosive, 02. Source radioactive non scellée, 03. Source radioactive scellée, 04. Radiation ionisante, 05. Rayonnement Laser, and 06. Danger biologique. Under 06, there are sub-categories: NSB1 (P1) and NSB1 (P1-GM). A red box highlights 'Bactéries' under NSB1 (P1-GM). A red arrow points from a text box 'Sélectionner le local' to the 'BS 190' entry in the 'Local: dangers associés - BS 190' table. The table has columns: Nom du produit, Danger, and Classe de danger. The row for 'Bactéries' shows '06. Danger biologique' and 'NSB1 (P1-GM)'. A red box also highlights the 'Bactérie' entry in the 'Dangers' list.

5. Liste des dangers et des classes de danger

Le **Tableau 1** résume les dangers et les classes de danger disponibles sur la plateforme.

La colonne "**Catégories: action**" indique si une catégorie nécessite des [informations supplémentaires](#) à fournir autre que "glisser-déposer".

Tableau 1

Danger	Classe	Catégories: action
1. Atmosphère explosive	ATEX gaz/vapeur	Glisser-déposer la catégorie
	ATEX poussières	
2. Source radioactive non scellée	Sources non scellées: Atot < 1kgLL	Glisser-déposer la catégorie
	Sources non scellées: 1kgLL < Atot < 1LA	
	Sources non scellées: Labo C	

Danger	Classe	Catégories: action
3. Source radioactive scellée	Sources scellées: Atot < 1LA	Glisser-déposer la catégorie
	Sources scellées: Atot > 1LA	
4. Rayonnement ionisante	Rayonnement ionisante : Zone contrôlée	Glisser-déposer la catégorie
	Rayons X: Blindage absent	
	Rayons X: Blindage partiel	
	Rayons X: Blindage total	
5. Rayonnement Laser	Laser 1 or 2	Glisser-déposer la catégorie
	Laser 3R	
	Laser 3B	
	Laser 4	
6. Danger biologique	NSB1 (P1)	Glisser-déposer la catégorie
	NSB1 (P1-GM)	
	NSB2 (P2)	
	NSB3 (P3)	
7. Nanoparticules	Nano 1	- Glisser-déposer la catégorie <u>Indiquer le type de particules</u>
	Nano 2	
	Nano 3	
8. Champ magnétique	Champ magnétique	Glisser-déposer la catégorie
9. Laboratoire Pb/Se/As	Laboratoire Arsenic ⁽¹⁾	Glisser-déposer la catégorie
	Laboratoire Plomb ⁽¹⁾	
	Laboratoire Sélénium ⁽¹⁾	
10. Matière explosive	Matière explosive	- Glisser-déposer la catégorie <u>Indiquer la quantité totale approximative dans le local</u>
17. Gaz sous pression hors armoire	Comburent	- Glisser-déposer la catégorie <u>Indiquer le nombre de bouteilles</u> <u>Lister les types de gaz</u>
	Corrosif	
	Inerte	
	Inflammable	
	Toxique	

⁽¹⁾ Selon classification des hygiénistes du travail

Danger	Classe	Catégories: action
21. Alimentation gaz	Comburent	- Glisser-déposer la catégorie Lister les types de gaz
	Corrosif	
	Inflammable	
	Toxique	
25. Gaz sous pression dans armoire	Comburent	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer le nombre de bouteilles Lister les types de gaz
	Corrosif	
	Inerte	
	Inflammable	
	Toxique	
29. Danger électrique <i>Choisir ce danger seulement si les bornes et les connexions peuvent être touchées avec V>51</i>	Basse tension	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer le voltage
	Haute tension	
30. Liquide cryogénique	Volume ≤ 30 l	Glisser-déposer la catégorie
	Volume > 30 l	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer le volume maximal du réservoir et des instruments contenant du liquide
31. Matière corrosive	Quantité < 1 [l, kg]	Glisser-déposer la catégorie
	Quantité 1 à 5 [l, kg]	
	Quantité > 5 [l, kg]	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer la quantité totale approximative dans le local
32. Matière inflammable	Quantité < 25 [l, kg]	Glisser-déposer la catégorie
	Quantité 25 à 100 [l, kg]	
	Quantité >100 [l, kg]	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer la quantité totale approximative dans le local
33. Matière comburante	Quantité < 1 [l, kg]	Glisser-déposer la catégorie
	Quantité 1 à 5 [l, kg]	
	Quantité > 5 [l, kg]	- Glisser-déposer la catégorie Indiquer la quantité totale approximative dans le local

Danger	Classe	Catégories: action
34. Matière toxique / CMR	Quantité < 5 [g, ml]	Glisser-déposer la catégorie
	Quantité 5 à 50 [g, ml]	
	Quantité > 50 [g, ml]	- Glisser-déposer la catégorie <u>Indiquer la quantité totale approximative dans le local</u>
35. Surface chaude	Surface chaude (Se réfère à la température de la surface non isolée. Ne pas utiliser pour indiquer des plaques chauffantes)	Glisser-déposer la catégorie
51. Installation sous haute pression (Sélectionner ce danger uniquement si un système à haute pression est présent dans le laboratoire)	Litre • bar > 10 (Ne pas utiliser pour indiquer les presses hydrauliques)	- Glisser-déposer la catégorie <u>Lister les types de gaz</u>
52. Champ électromagnétique variable	Champ EM variable	Glisser-déposer la catégorie
53. Basse température	Basse température (Se réfère aux chambres tempérées/froides)	Glisser-déposer la catégorie
54. Bruit	Bruit	Glisser-déposer la catégorie
55. Rayonnement optique incohérent	Infrarouge	Glisser-déposer la catégorie
	Ultraviolet	
	Visible	
56. Danger mécanique	Eléments en mouvement	Glisser-déposer la catégorie
	Usinage	
58. Batterie	Li: Etot < 100 Wh	- Glisser-déposer la catégorie - Indiquer le nombre de batteries par fourchette d'énergie totale (Etot)
	Li: Etot ≥ 100 Wh	
	Pb: Etot < 100 Wh	
	Pb: Etot ≥ 100 Wh	

(1) Selon classification des hygiénistes du travail

Abréviations utilisées dans le tableau

Atot: Activité totale des sources radioactives non scellées

LL: limite de libération

LA: Activité au-delà de laquelle une autorisation est requise pour traiter les sources

GM: génétiquement modifié

Li: Lithium **Pb:** Plomb **Etot:** énergie totale dans le local



Le danger "70. Local technique" a été créé pour le personnel de l'exploitation et il doit être utilisé uniquement pour les locaux techniques. Il ne convient pas pour décrire les dangers dans les laboratoires ou les ateliers.

Certaines classes de danger nécessitent une entrée obligatoire selon le choix effectué.

L'exemple ci-dessous (Fig. 13) montre le danger "Matières inflammables – Quantité > 100 [L, kg]" où il est nécessaire de renseigner la quantité (liquide et solide). La somme de liquides et solides doit être supérieure à 100 [L, kg]. Dans cet exemple un message d'erreur apparaît car la valeur indiquée (60 [L]) est en dessous des 100 [L, kg].

Fig. 13

Gestion des fiches de porte

Locaux    

CODE Porte: B 1 Tous¹

×	CODE Porte	DIN Libellé S-Type	Titre libre
	BS 190		

BS 190 FORMATION CONTINUE FORMATION CONTINUE

Local: dangers associés - BS 190

Valeur au-dessous du seuil pour 32. Matière inflammable - Quantité >100 [L, Kg].
Tant que le seuil n'est pas atteint, vous ne pourrez pas générer la fiche de porte !

Nom du produit	Danger	Classe de danger	Quantité	Unités de quantité
×				
Liquide	32. Matière inflammable	Quantité >100 [L, Kg]	60	L



Tant que les données obligatoires ne sont pas correctement entrées, il est impossible de générer la fiche de porte.

6. Signalisation et instructions d'accès assignées automatiquement

En fonction des classes de danger déclarées dans la "Zone Danger/Local", la plateforme attribuera automatiquement:

- Des pictogrammes de danger. Au maximum, quatre pictogrammes de danger seront affichés sur la fiche de porte. Si plus de 4 classes de danger sont présentes dans la "Zone Danger/Local", le système choisira celles qui ont la priorité la plus élevée.
- Les pictogrammes d'obligation/d'interdiction et autorisation d'accès.

Le **Tableau 2** présente la liste des classes de danger avec les pictogrammes et instructions correspondants.

Tableau 2

Classe de Danger	Pictogrammes assignés automatiquement						Autorisation d'accès
ATEX: gaz/vapeurs							
ATEX: poussières							
Sources non scellées: Atot < 1kgLL							
Sources non scellées: 1kgLL < Atot < 1LA							
Sources non scellées: Labo C							
Sources scellées: Atot < 1LA		Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué					
Sources scellées: Atot > 1LA							
Radiation ionisante: Zone contrôlée							
Rayons X: Blindage absent							
Rayons X: Blindage partiel							

Classe de Danger	Pictogrammes assignés automatiquement	Autorisation d'accès
Rayons X: Blindage total	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Laser 1 ou 2	Pictogramme de danger non requis. Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Laser 3R	Pictogramme de danger non requis. Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Laser 3B	  	
Laser 4	  	
NSB1 (P1)	Pictogramme de danger non requis  	
NSB1 (P1-GM)	Pictogramme de danger non requis  	
NSB2 (P2)	   	
NSB3 (P3)	     	
Nano 1	Pictogramme de danger non requis  	
Nano 2	    	
Nano 3	     	
Champ magnétique	 	
Laboratoire Arsenic	  	
Laboratoire Plomb	  	

Classe de Danger	Pictogrammes assignés automatiquement	Autorisation d'accès
Laboratoire Sélénium	  	
Matière explosive	  	
Gaz comburant sous pression: hors armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz corrosif sous pression: hors armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz inerte sous pression: hors armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz inflammable sous pression: hors armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz toxique sous pression: hors armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Alimentation gaz comburant	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Alimentation gaz corrosif	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Alimentation gaz inflammable	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Alimentation gaz toxique	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz comburant sous pression: dans armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz corrosif sous pression: dans armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz inerte sous pression: dans armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Gaz inflammable sous pression: dans armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	

Classe de Danger	Pictogrammes assignés automatiquement	Autorisation d'accès
Gaz toxique sous pression: dans armoire	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Basse tension	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Haute tension	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Liquide cryogénique: Volume ≤ 30 l	Pictogramme de danger non requis. Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Liquide cryogénique: Volume > 30 l	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Matière corrosive: Quantité < 1 [l, kg]	Pictogramme de danger non requis.  	
Matière corrosive: Quantité ≥ 1 [l, kg]	  	
Matière inflammable: Quantité < 25 [l, kg]	Pictogramme de danger non requis.  	
Matière inflammable: Quantité ≥ 25 [l, kg]	  	
Matière comburante: Quantité < 1 [l, kg]	Pictogramme de danger non requis.  	
Matière comburante : Quantité ≥ 1 [l, kg]	  	
Matière toxique / CMR: Quantité < 5 [g, ml]	Pictogramme de danger non requis.  	
Matière toxique / CMR: Quantité ≥ 5 [g, ml]	  	
Surface chaude	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Installation sous haute pression Litre • bar >10	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	

Classe de Danger	Pictogrammes assignés automatiquement	Autorisation d'accès
Champ électromagnétique variable	  	
Basse température	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Bruit	 	
Infrarouge	  	
Ultraviolet	  	
Visible	  	
Éléments en mouvement	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Usinage	 	
Li: Etot <100 Wh	Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Li: Etot ≥ 100 Wh	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	
Pb: Etot <100 Wh	Pictogramme de danger non requis. Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué.	
Pb: Etot ≥ 100 Wh	 Aucun pictogramme d'obligation et/ou d'interdiction n'est automatiquement indiqué	

7. Obligations et interdictions

En plus des symboles attribués automatiquement, d'autres pictogrammes peuvent être affichés sur une fiche de porte:

- Au maximum, six pictogrammes d'obligation (cercle bleu avec dessin blanc)
- Au maximum, six pictogrammes d'interdiction (cercle rouge avec barre oblique inverse)

Pour ajouter des pictogrammes supplémentaires, cliquer sur "XX - Pictogrammes" dans la "Zone danger" (Fig. 13), choisissez les pictogrammes, et glissez-les dans la "Zone Danger/Local".

Fig. 13

Dangers

▼ XX - Pictogrammes

- Accès interdit aux personnes non autorisées
- Accès interdit aux porteurs d'un stimulateur cardiaque
- Accès interdit aux porteurs de prothèses métalliques
- Bijoux interdits
- Blouse de travail obligatoire
- Casque de protection obligatoire
- Charlotte obligatoire
- Chaussure antistatique
- Chaussures de sécurité obligatoires
- Cheveux longs non attachés interdit
- Combinaison de travail obligatoire

Les symboles d'interdiction et les symboles d'obligation disponibles dans la plateforme sont décrits dans les Tableaux 3 et 4 respectivement.

Tableau 3

Pictogramme d'interdiction	Description	Pictogramme d'interdiction	Description
	Accès interdit aux personnes non autorisées		Accès interdit aux porteurs d'un stimulateur cardiaque
	Flamme nue interdite		Accès interdit aux porteurs de prothèses métalliques
	Substances inflammables interdites		Objets métalliques interdits
	Défense d'éteindre avec de l'eau		Utilisation de téléphones portables interdite
	Bijoux interdits		Cheveux longs non attachés interdit
	Interdiction de manger ou de boire		

Tableau 4

Pictogramme d'obligations	Description	Pictogramme d'obligations	Description
	Blouse de travail obligatoire		Protège-face obligatoire
	Combinaison de travail obligatoire		Protège-face et protection oculaire obligatoire
	Protection oculaire obligatoire		Gants de protection obligatoire
	Protection de l'ouïe obligatoire		Casque de protection obligatoire
	Charlotte obligatoire		Sur-chaussures obligatoires
	Chaussures de sécurité obligatoires.		Protection respiratoire obligatoire
	Protection des voies respiratoires obligatoire		Protection contre les chutes obligatoire
	Port de dosimètre		Chaussure antistatique obligatoire
	Protection oculaire opaque obligatoire		

8. Création de la fiche de porte: contacts et fichier PDF

Une fois que les dangers ont été attribués à un local, il est nécessaire d'ajouter des informations comme le nom des personnes de contact et ensuite créer le PDF. Pour ce faire, cliquer sur l'icône du crayon comme indiqué dans la (Fig. 15)

Fig. 15



Une nouvelle fenêtre s'ouvre et les informations suivantes peuvent être ajoutées (Fig. 16):

- Nom du responsable d'unité (**champ obligatoire**).
- Nom du COSEC (**champ obligatoire**).
- Contacts en cas d'urgence. **Au moins une personne de contact doit être indiquée.** Si plusieurs personnes sont indiquées dans les contacts d'urgence, il est important de définir une priorité d'appel en utilisant la numérotation (1, 2, 3, ...) dans le champ "**ordre**".
- Nom du local (titre libre). Il est possible de définir le type de travail effectué dans le local (ex: culture cellulaire, salle de microscopie, ...)
- Le type d'accès pour les membres externes du groupe (par exemple le personnel de nettoyage) peut être modifié, si nécessaire (voir chapitre 9, pour plus d'informations)
- Des informations supplémentaires peuvent être ajoutées dans le champ spécifique

Fig. 16

The screenshot shows the 'En-tête' (Header) section of the portal. At the top, there are two buttons: 'Sauvegarder' (Save) and 'Générer la fiche de porte' (Generate door sheet). Below the header, there is a sidebar with navigation links: 'Contacts', 'Contacts en cas d'urgence', 'Dangers', 'Obligations - Interdictions', and 'Accès & informations'. The main content area has a 'Titre libre' (Free title) field with the text 'FORMATION CONTINUE'. Below this, there is a section for 'Autorisation d'accès' (Access authorization) with a dropdown menu showing 'carré-vert'. To the right of this is a section for 'Informations supplémentaires' (Additional information) with a text area. Red arrows point from text boxes to specific elements: 'Cliquez sur "Contact" pour ajouter le nom du responsable de l'unité et le nom du COSEC' points to the 'Contacts' link; 'Le nom du local peut être modifié si souhaité' points to the 'Titre libre' field; 'Cliquez sur "Contact d'urgence" pour ajouter le nom des personnes à contacter en cas d'urgence. À l'aide de la numérotation (1, 2, 3) définissez une priorité d'appel pour les contacts d'urgence.' points to the 'Contacts en cas d'urgence' link; 'Pas d'action sur les onglets "Dangers" et "Obligation-interdiction", ces données ont été définies dans la "Zone Danger/Local"' points to the 'Dangers' and 'Obligations - Interdictions' links; 'Si nécessaire, l'autorisation d'accès peut être modifiée ici' points to the 'Autorisation d'accès' dropdown; and 'Des informations supplémentaires peuvent être ajoutées dans ce champ' points to the 'Informations supplémentaires' text area.

 **Le champ "titre libre" doit être rempli et ne peut pas être vide.**

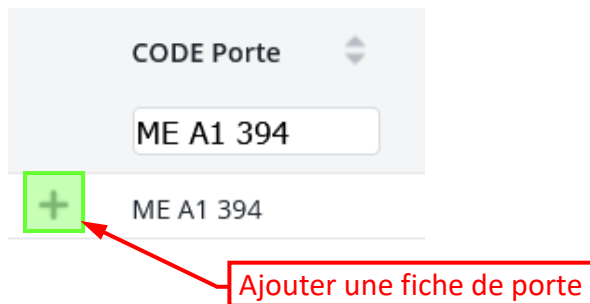
Un contact (COSEC ou responsable) ou contact en cas d'urgence peut être supprimé en cliquant sur l'icône "poubelle" à droite du nom

Après avoir ajouté les informations requises, cliquez sur "**Sauvegarder**".

Le fichier PDF de la fiche de porte peut être créé en cliquant sur "**Générer la fiche de porte**".

Si la fiche doit être créée pour la première fois et qu'il n'y a pas de danger associé au local, l'icône du crayon n'est pas visible. Dans ce cas, cliquer sur l'icône "+" pour ajouter des informations sur les contacts et créer le fichier PDF de la fiche de porte (Fig. 17)

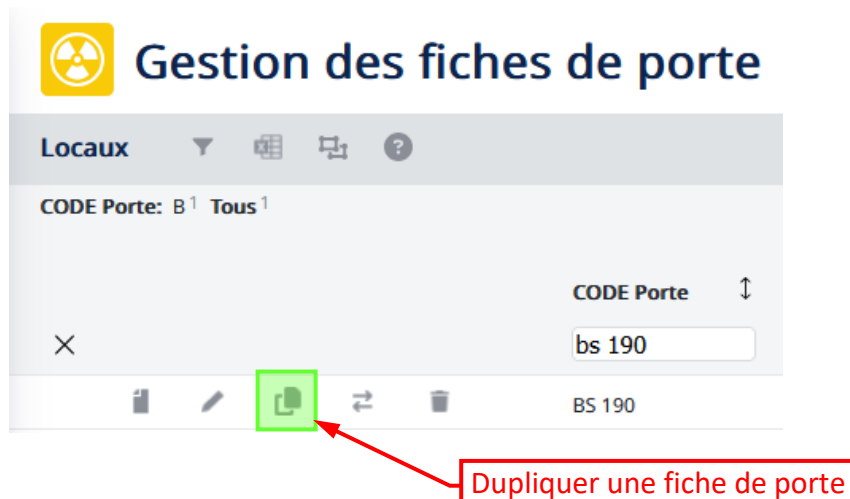
Fig. 17



9. Dupliquer une fiche de porte

Les fiches de porte existantes peuvent être dupliquées. Pour cela, cliquer sur l'icône de "duplication" (Fig.18).

Fig. 18



Une boîte de dialogue s'ouvre dans laquelle vous pouvez (Fig. 19):

1. Choisir le local dans lequel vous aller dupliquer votre fiche de porte.
2. Sélectionner les éléments que vous voulez dupliquer.

Fig. 19

Sélection du local Dupliquer Annuler

Sélectionner le local dans lequel la fiche de porte doit être dupliquée, choisir les informations à dupliquer et cliquer sur dupliquer

CODE Porte # Etage # Bâtiment # Local*

☐ Dupliquer les contacts
☐ Dupliquer les contacts en cas d'urgence
☐ Dupliquer les dangers
☐ Dupliquer les accès & les informations

Ouverture de la fenêtre de sélection du local

Choix de éléments à dupliquer

Après avoir cliqué sur les trois points du champ "**# Local**", la fenêtre de sélection du local se présente comme ceci (Fig. 20):

Fig. 20

Sélectionner une valeur - CODE Porte, # Bâtiment, # Etage, # Local

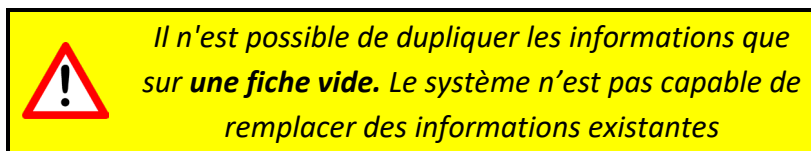
CODE Porte: M⁷ Tous⁷

Remplir le champ

CODE Porte	# Bâtiment	# Etage	# Local
ME A1 391	ME	1	A1 391
ME A1 392	ME	1	A1 392
ME A1 393	ME	1	A1 393
ME A1 396	ME	1	A1 396
ME A1 397	ME	1	A1 397
ME A1 398	ME	1	A1 398
ME A1 399	ME	1	A1 399

Choisir le local désiré dans la liste

Une fois le local choisi, le système revient sur la fenêtre précédente. Finir l'opération en cliquant sur "**Dupliquer**"



10. Transférer une fiche de porte

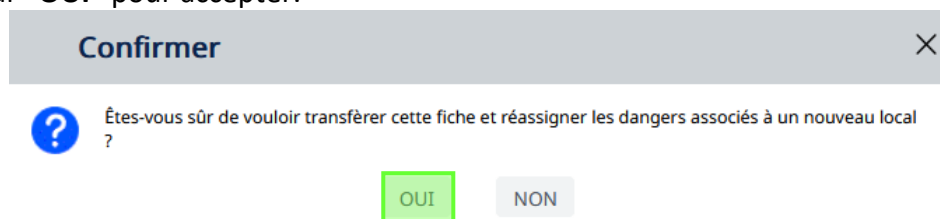
Les fiches de porte peuvent être transférées. Avec cette fonction, les informations présentes dans la fiche originale seront automatiquement **supprimées**. Pour le faire cliquer sur l'icône "**Transférer**" avec les deux flèches (Fig. 21)

Fig. 21



Le message de confirmation vous demande si vous voulez transférer cette fiche de porte (Fig. 22). Cliquez sur "**OUI**" pour accepter.

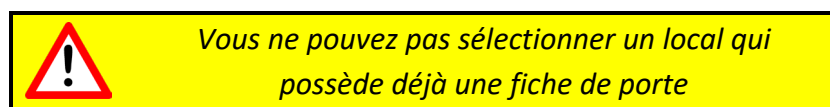
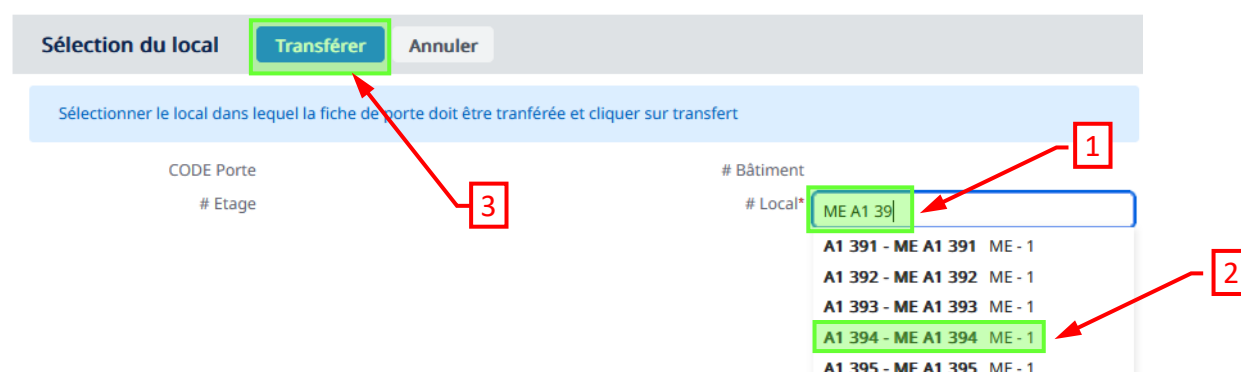
Fig. 22



Dans la boîte de dialogue suivante, procédez aux opérations suivantes (Fig. 23):

1. Commencez à renseigner le champ du numéro de local (**# Local**)
2. Choisissez le local dans la liste proposée
3. Cliquez sur "**Transférer**"

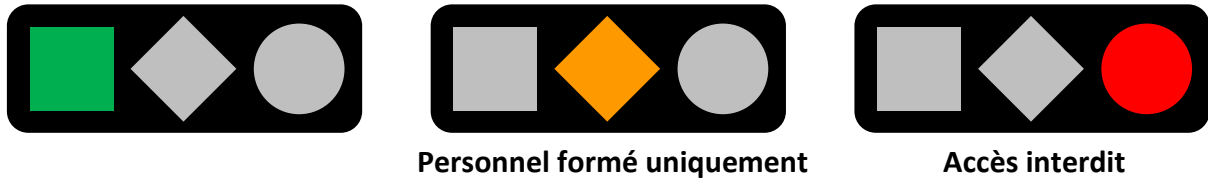
Fig. 23



11. Autorisation d'accès

Comme indiqué au chapitre 6 et dans le **Tableau 2**, la plateforme Cristal attribue automatiquement l'autorisation d'accès (**Fig. 24**) en fonction des dangers indiqués sur la fiche de la porte.

Fig. 24 Autorisation d'accès



- Est attribué automatiquement lorsqu'il n'y a pas d'autorisation spécifique pour accéder à la pièce.
- ◆ Indique que le personnel externe à l'unité doit être formé avant d'accéder à cette pièce. Dans ce cas, le personnel de nettoyage doit être formé avant d'obtenir l'accès.
- Indique que l'accès est interdit au personnel extérieur à l'unité. Cela signifie qu'aucun nettoyage ne sera effectué par le personnel de nettoyage.

L'autorisation d'accès peut être modifiée dans la fenêtre **"Contact"** (voir **Fig. 16**).



Il est uniquement possible d'augmenter la restriction d'accès (c'est-à-dire que si le système attribue automatiquement l'accès orange, il n'est pas possible de le remplacer par l'accès vert).